
VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 13 septembre 2016, à 9h

A la requête de La Banque Populaire Atlantique, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de crédit, société de courtage d'assurance – garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des Assurances, inscrite au registre de commerce de Nantes sous le numéro 857 500 227, dont le siège social est sis 1, rue Françoise Sagan Saint-Herblain 44919 Nantes Cedex 9, agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général, représentant légal domicilié ès qualités audit siège, ayant pour avocats Maître E. BALK-NICOLAS, avocat membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS – DOUBLET au barreau de QUIMPER et Maître Emmanuel CUIEC, avocat au barreau de BREST.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Brest, au palais de justice de ladite ville, 32 rue de Denver, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

COMMUNE DE CARHAIX – PLOUGUER
25 RUE DES MARTYRS

Un appartement

situé au 3ème étage d'un ensemble immobilier, cadastré section AN n°932, constituant lot n°9, d'une superficie de 214 m², comprenant l'escalier et sa cage, un dégagement, toilettes – WC – salle de bains, séjour-coin cuisine, une chambre, un grenier au Nord et un grenier au Sud, tous 2 aménagés et contenant des équipements communs, et les cent quarante-trois millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Mise à prix : 12.000,00 € (douze mille euros)

Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu sus indiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par la SCP EMMANUEL CUIEC au greffe du Tribunal de Grande Instance de BREST le 21 JANVIER 2016 portant le n° 16/00010, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Brest. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Visite sur place par la SCP BOUGEANT-FONTANI-DUGUE, huissiers de justice à MORLAIX, le 24/08/2016 à 9 heures.

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS